

ESTAC

ESpace de Travail ACcompagné

A partir du 22 février 2021,
l'ESpace de Travail ACcompagné (ESTAC)
commence

Qui ?

Le collège Michelle Pallet nous met à disposition un Assistant Pédagogique. Les enseignantes seront aussi présentes.

Quoi ?

L'école ouvre ses portes et organise un temps de travail pour vos enfants pour faire les devoirs. Tout élève inscrit peut venir avec un parent (ou non) pour faire ses devoirs.

Où ?

La Mairie d'Angoulême nous met à disposition le réfectoire de l'école.

Comment ?

Pensez à vous inscrire auprès de l'enseignante de votre enfant.

Pourquoi ?

Nous aimerions beaucoup partager ce temps avec vous. C'est le moment de découvrir la méthode des enseignantes pour aider vos enfants, de partager un temps différent du temps scolaire.

Quand ?

À 16h00, votre enfant quittera l'école comme d'habitude pour revenir travailler de 16h30 à 17h00, ou de 17h00 à 17h30 en fonction des places disponibles.

Angoulême



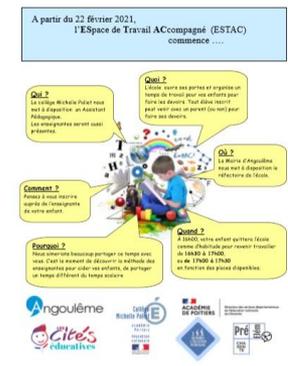
ACADÉMIE DE POITIERS



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente



Qui ?



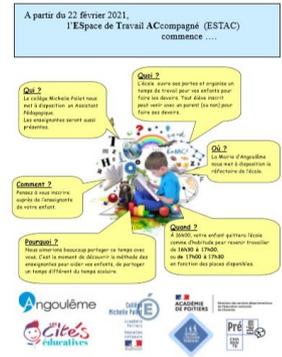
Le collège Michelle Pallet (Angoulême) met à disposition un assistant pédagogique

Les enseignantes d'une école du REP+ (Angoulême) payées par le collège en HSE (dans le cadre de la Cité Educative)

Les élèves du CP au CM2 et leurs parents volontaires

La mairie met le réfectoire à disposition durant ce temps d'ESTAC

Quoi et Comment ?



A 16 h 30 les élèves rentrent chez eux pour prendre le goûter
Ils reviennent à l'école avec leurs parents à 17 h pour faire leurs devoirs

Les élèves, parents, enseignants et assistant pédagogique s'installent dans
le réfectoire pour **faire les devoirs et expliquer aux parents quels sont les attendus (en terme de méthodologie mais aussi d'apprentissages)**

Petit à petit, les enseignants s'effacent pour laisser la main aux parents afin
de prendre en charge un petit groupe d'élèves (apprentissage des mots
en CP par exemple)

A 17h30, les enfants et leurs parents rentrent chez eux

